

**Document complémentaire du référentiel
du brevet professionnel
option Responsable de chantiers forestiers**

Sommaire

Ce document pédagogique est destiné aux équipes pédagogiques qui mettent en œuvre un BP Responsable de chantiers forestiers.

Présentation du BP	p 3
1. Compétences	p 4
2. Capacités attestées par le diplôme et modalités d'évaluation	p 13
Annexes :	p 42
1 : Textes réglementaires et liste des diplômes rénovés en UC	
2 : Définition des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences d'un diplôme rénové en UC	
3 : Fiche modèle d'UCARE	

Arrêté du 4 Juillet 2011 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet professionnel option «Responsable de chantiers forestiers» selon la modalité des unités capitalisables

Présentation du BP Responsable de chantiers forestiers

Le BP option Responsable de chantiers forestiers du ministère chargé de l'agriculture est un diplôme de niveau IV organisé et délivré en unités capitalisables, spécifique à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage. Il peut également être obtenu par la voie de la VAE.

Il fait partie des diplômes qui ont été rénovés afin de répondre à un triple objectif :

- adapter le référentiel aux évolutions des emplois du secteur et à celles du travail.
- confirmer la double finalité de professionnalisation et d'éducation du diplôme.
- faciliter la validation des acquis de l'expérience.

Depuis 2009, en cohérence avec les orientations de la CNC¹, le référentiel d'un diplôme en unités capitalisables du MAPRAAT comporte 2 parties :

- le référentiel professionnel fournit des informations sur les emplois visés par le diplôme et leur contexte, présente la fiche descriptive d'activités (FDA) et la liste des situations professionnelles significatives organisées en champs de compétences.
- le référentiel de certification comprend la liste des capacités attestées par le diplôme et les modalités d'évaluation permettant la délivrance du diplôme.

Un document complémentaire est associé au référentiel de diplôme. Il réunit les fiches compétences et présente les modalités d'évaluation en UC. Ces deux documents, destinés à servir d'outils de référence aux formateurs, sont à consulter dans leur globalité.

Comme pour tous les autres diplômes en UC, le référentiel du BP Responsable de chantiers forestiers, le document complémentaire et les textes réglementaires associés sont téléchargeables sur le site internet de l'enseignement agricole, dans la rubrique certifications, à l'adresse suivante :

<http://www.chlorofil.fr/certifications/textes-officiels/mise-en-oeuvre-des-diplomes-et-certifications.html>

Les personnes ayant suivi la totalité de la formation conduisant au BP Responsable de chantiers forestiers peuvent être dispensées du certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) sous certaines conditions décrites dans l'arrêté de création du diplôme.

Selon les modalités prévues dans le décret n°2009-99 du 28 janvier 2009 et la circulaire du 1^{er} juillet 2009, la possession du BP Responsable de chantiers forestiers permet à son titulaire de remplir les conditions requises pour lever la présomption de salariat.

¹ Commission nationale de la certification professionnelle. Créée par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, elle a pour mission de :

- Répertoire l'offre de certifications professionnelles (répertoire national des certifications professionnelles),
- Veiller à l'adaptation des diplômes et titres à l'environnement professionnel, émettre des recommandations à l'attention des institutions délivrant des certifications professionnelles ou des certificats de qualification.
- Signaler les éventuelles correspondances entre certifications,
- Élaborer une nouvelle nomenclature des niveaux de certification.

Elle utilise pour cela le RNCP, répertoire national de la certification professionnelle, qui a pour objet de tenir à la disposition des personnes et des entreprises une information constamment à jour sur les diplômes et les titres à finalité professionnelle. Toutes les certifications du ministère chargé de l'agriculture sont inscrites au RNCP.

Document complémentaire du référentiel de diplôme du BP Responsable de chantiers forestiers – Document de travail

Partie 1 : Compétences

Cette partie reprend le tableau des situations professionnelles significatives (SPS) organisées en champs de compétences qui clôt le référentiel professionnel du BP Responsable de chantiers forestiers et présente sous forme de fiches un ensemble d'informations relatives au travail recueillies auprès de professionnels au cours d'entretiens approfondis.

L'analyse du travail conduite auprès des professionnels (employeurs et salariés titulaires des emplois) permet de repérer des SPS, c'est-à-dire des situations reconnues comme particulièrement révélatrices de la compétence. Elle permet en outre d'identifier les ressources sur lesquelles s'appuient les professionnels pour exercer avec compétence leurs activités : connaissances (savoirs), savoir-faire, comportements...².

Les diverses informations ainsi recueillies sont classées et regroupées en ensembles homogènes par les ressources mobilisées et les finalités du travail : les champs de compétences. Chaque champ fait l'objet d'une fiche, toujours structurée sur le même modèle. Y sont précisés :

- des éléments de contexte du travail : finalité du travail, responsabilité et autonomie du titulaire de l'emploi visé, environnement de travail, indicateurs de réussite
- les ressources à mobiliser pour réaliser avec compétence le travail : savoir-faire, savoirs identifiés par les professionnels, savoir-faire consolidés par l'expérience, comportements professionnels.

Les situations et les ressources décrites dans les fiches compétences ne constituent pas une liste exhaustive et certaines sont actualisables. Ne sont retenues que celles qu'il paraît indispensable de maîtriser pour exercer le métier dans une majorité de configurations d'emplois.

La définition des différentes rubriques de ces fiches ainsi que des exemples figurent en annexe.

Ces informations peuvent être utiles au travail des équipes pédagogiques, tant pour construire les évaluations que pour préparer la formation.

2. Ne sont retenues que les « ressources » qui peuvent être acquises par la formation ou par l'expérience : n'y figurent ni les aptitudes ni les qualités personnelles.

Champs de compétences et situations professionnelles significatives du BP Responsable de chantiers forestiers

Les SPS sont repérées lors de l'analyse du travail menée auprès des professionnels, titulaires des emplois et supérieurs hiérarchiques. Parmi les critères utilisés pour leur détermination figurent la complexité, la dimension critique ou encore la fréquence. Des aspects prospectifs relatifs à l'emploi visé, des nécessités politiques ou réglementaires ainsi que des visées stratégiques, sociales ou éducatives, peuvent également être prises en compte.

Les SPS sont identifiées à l'aide d'un ensemble de questions telles que :

- Quelles situations de travail vous paraissent-elles les plus difficiles à maîtriser ?
- Quelles situations de travail ne confieriez-vous pas à un débutant ?
- Si vous deviez choisir un remplaçant, dans quelle(s) situation(s) de travail le placeriez-vous pour vérifier qu'il est compétent ?

Par nature, les SPS sont en nombre réduit. La personne qui les maîtrise peut mobiliser les mêmes ressources pour réaliser toutes les activités correspondant à l'emploi visé.

Le tableau suivant présente les situations professionnelles significatives de la compétence, c'est-à-dire les situations qui mobilisent les compétences clés du responsable de chantiers forestiers.

Champ de compétences	SPS	Finalités
Gestion de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion technico-économique et financière de l'entreprise - Développement commercial de l'entreprise 	Maintenir et/ou développer l'entreprise dans une perspective de durabilité, en fonction des objectifs et du contexte
Organisation du travail et management	<ul style="list-style-type: none"> - Planification du travail - Organisation d'un chantier ou d'une période de travail - Encadrement de salariés, d'apprentis, de stagiaires, de pairs - Gestion des emplois et des compétences 	Optimiser l'organisation du travail dans le respect de la réglementation (droit du travail, règles de sécurité,...) et dans une logique de durabilité
Réalisation de travaux forestiers (exploitation forestière et sylviculture)	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des travaux de renouvellement, d'entretien et d'amélioration des peuplements - Réalisation des opérations de bûcheronnage manuel et mécanisé - Réalisation des opérations de vidange des bois (débusquage, débardage...) - Maintenance et entretien du matériel 	Produire une prestation conforme à la demande du client en intégrant les objectifs de développement durable et de préservation de la santé des opérateurs
Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de relations client / fournisseur / usagers 	Assurer diverses relations avec les partenaires, la clientèle et les usagers

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, détaillée dans les pages suivantes.

Document complémentaire du référentiel de diplôme du BP Responsable de chantiers forestiers – Document de travail

1. Gestion de l'entreprise	
Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> – Gestion technico économique et financière de l'entreprise – Développement commercial de l'entreprise
Finalité : Maintenir et/ou développer l'entreprise, dans une perspective de durabilité, en fonction des objectifs et du contexte	
Responsabilité/autonomie : Responsabilité et autonomie sont liées au statut de chef d'entreprise et accessibles après un certain nombre d'années d'expérience professionnelle. L'activité commerciale peut être assurée par un salarié sous les ordres direct du chef d'entreprise.	
Environnement de travail : Dans les petites entreprises, le chef d'exploitation peut réaliser lui-même des travaux avec ses équipes. Il est en recherche permanente de chantier et peut développer des activités connexes. Il peut attribuer la fonction commerciale à un salarié compétent et expérimenté.	
Indicateurs de réussite : Bonne santé financière de l'entreprise Maintien ou développement de la clientèle Maintien ou augmentation du bénéfice Résultats économiques en accord avec les objectifs fixés Maintien ou développement des emplois	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
Analyser le compte de résultat et le bilan de clôture Analyser les résultats technico-économiques d'un chantier Établir un devis, un contrat de travaux, une facture Assurer le développement et la sécurité financière de l'entreprise Développer le chiffre d'affaire de l'entreprise Raisonner et optimiser un investissement Etablir des prix de prestations adaptés au contexte et à la situation de l'entreprise Collecter les informations relatives au chantier (données techniques, économiques, sociales, juridiques, écologiques, liées à la sécurité) Prospector et communiquer pour développer la clientèle Evaluer de nouveaux potentiels d'activités	Notion de plan comptable, rôles et principes de la comptabilité Compte de résultat et bilan simplifiés Analyse financière fondée sur le bilan (endettement, fonds de roulement, budget de trésorerie...) Coût du travail Seuil de rentabilité d'une activité, marge bénéficiaire Coût des équipements et des consommables Législation du travail Éléments constitutifs du coût de revient prévisionnel d'un chantier Réalisation de devis et facturation Législation forestière et droits d'usage Codes forestier, rural et de l'urbanisme Chartes forestières Référentiels de certification Notions de développement durable Réglementation européenne Environnement commercial et filière bois

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Analyse des écarts par rapport aux objectifs Évaluation du temps de travail en fonction des contraintes de milieu Conditions d'utilisation et caractéristiques des matériels Évaluation du coût des consommables Estimation du rendement d'une parcelle Analyse de la demande et des différents marchés (potentialités) Repérage des zones d'exploitation et définition des zones de coupes en fonction des demandes des clients (construction, trituration...) Recherche de nouveaux marchés Connaissance des prix du marché (France et international) Conseil aux propriétaires Stratégie commerciale (arguments publicitaires) Développement d'une réflexion prospective</p>	<p>Faire preuve d'une grande qualité relationnelle avec</p> <ul style="list-style-type: none"> - les clients - les partenaires économiques et institutionnels

2. Organisation du travail et management

Situations professionnelles significatives

- Planification du travail
- Organisation du chantier
- Encadrement de salariés, d'apprentis, de stagiaires, de pairs
- Gestion des emplois et des compétences

Finalité : Optimiser l'organisation du travail dans le respect de la réglementation (droit du travail, règles de sécurité,...) et dans une logique de durabilité

Responsabilité/autonomie :

Le salarié est responsable des tâches qui lui sont confiées conformément aux cahiers des charges et aux consignes.

Il doit montrer un maximum d'autonomie et ne fait appel à son supérieur qu'en cas d'aléas.

Autonomie et responsabilité font par ailleurs appel à une aptitude à communiquer avec les différents acteurs.

Environnement de travail :

Selon les chantiers, la répétitivité et la pénibilité des tâches ainsi que les contraintes naturelles ont une incidence sur la qualité et le rendement du travail, éléments qui doivent être pris en compte dans l'organisation de celui-ci.

Par ailleurs, les situations de travail et l'utilisation de matériels à risque imposent une vigilance permanente

Indicateurs de réussite :

Respect des délais impartis

Produits conformes à la commande

Rendement du travail conforme aux ratios fixés par l'entreprise

Bonne coordination entre les différents opérateurs

Informations comprises au vu du travail réalisé et du comportement des opérateurs

Procédures respectées

Adéquation des besoins des chantiers aux moyens humains et matériels disponibles

Faible taux de pannes et arrêts machines

Respect des consignes de sécurité

Faible taux d'accidents du travail

Adaptation aux aléas

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Planifier le travail Etablir les relations avec les partenaires institutionnels et professionnels Utiliser l'outil informatique (site internet, cartographie, SIG, GPS, photographie aérienne, vue satellite, tableur, traitement de texte ...)</p> <p>Organiser le chantier (évaluation des besoins en main d'oeuvre et en matériels ; affectation des équipes en fonction des chantiers) en intégrant les contraintes techniques et environnementales Organiser son propre travail</p> <p>S'assurer de la compréhension des consignes Organiser le suivi de chantier (visites techniques, réunions de chantier ou d'équipes...) Enregistrer des données relatives à l'activité Contrôler la qualité du travail Contrôler le rendement du travail</p> <p>Informier et former les salariés à l'application des règles de sécurité Sensibiliser les salariés au respect de l'environnement Identifier les besoins en formation continue des salariés Evaluer les besoins en personnels Réaliser des entretiens d'embauche</p>	<p>Connaissance de la filière bois Connaissance de la législation en vigueur dans le secteur de la forêt et des milieux naturels (notamment code des marchés publics) Connaissance des acteurs institutionnels et de leurs rôles respectifs Notion de certification (PEFC ou ISO 14001)</p> <p>Demande d'intention de commencement de travaux (DICT) EDF.... Caractéristique d'un cahier des charges Coût d'un chantier Elaboration d'un devis Notion de logistique</p> <p>Lecture de cartes et plans (cadastre, SIG..) Réalisation de plans : semi ou plantation, débroussaillage, dépressage, élagage... Notions d'agronomie, topographie, pédologie... Techniques sylvicoles Reconnaissance des végétaux Technique de prévention contre l'incendie (DFCI) Caractéristiques et conditions d'utilisation des matériels</p> <p>Hygiène et sécurité au travail (Document unique) Ergonomie au travail (gestes et postures, économie de l'effort...) Management Techniques de communication orale et écrite</p> <p>Fonctionnement global de l'entreprise Notion de GRH Législation du travail</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Avoir par une vision globale de l'entreprise pour optimiser l'organisation des chantiers (gain en efficacité et en sécurité) Améliorer l'estimation des coûts Adapter l'organisation du travail aux compétences des salariés Conseillers ses pairs</p>	<p>Savoir anticiper pour programmer Conduire son travail en respectant les écosystèmes S'impliquer dans l'élaboration de décisions collectives Faire preuve de diplomatie Avoir l'esprit d'équipe Se remettre en cause, savoir demander aux autres et se faire aider Bien expliquer les consignes et accompagner les salariés dans leur application Établir des relations de confiance avec les personnels Respecter et valoriser le personnel</p>

3. Réalisation de travaux forestiers et sylvicoles

<p>Situations professionnelles significatives</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Réalisation des travaux de renouvellement, d'entretien et d'amélioration des peuplements – Réalisation des opérations de bûcheronnage manuel et mécanisé – Réalisation des opérations de vidange des bois (débusquage, débardage...) – Maintenance et entretien du matériel
<p>Finalité : Produire une prestation conforme à la demande du client, en intégrant les objectifs de développement durable et de préservation de la santé des opérateurs</p>	
<p>Responsabilité/autonomie : Sous les ordres du chef d'entreprise ou du chef d'équipe, le salarié est totalement autonome dans la réalisation des tâches sur le chantier. Il est responsable de sa sécurité et des matériels qui lui sont confiés. Il veille à adopter une attitude respectueuse de l'environnement.</p>	
<p>Environnement de travail : Le salarié ou le responsable d'exploitation peuvent être amenés à travailler seuls, isolés sur un territoire. Les conditions de travail sont dépendantes de la météorologie et des caractéristiques du milieu. Plusieurs acteurs peuvent évoluer en même temps sur le chantier, les différents intervenants doivent en tenir compte pour organiser le travail en sécurité</p>	
<p>Indicateurs de réussite : Cahier des charges respecté Client satisfait Bonne reprise et croissance harmonieuse des essences Bon rendement du travail Bon état de la parcelle et des chemins à la fin du chantier Rapidité d'intervention en cas de panne et d'accident Peu d'accidents Peu d'incidents mécaniques</p>	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
Travaux de plantation et d'entretien des parcelles Réaliser les travaux préparatoires : travail du sol, jalonnements, piquetage, fertilisation et amendements Préparer les plants Planter suivant le schéma d'implantation du cahier des charges (utilisation de canne à planter, plantation en pots...) Semer en ligne suivant un schéma d'implantation Protéger les plants des attaques de prédateurs Maîtriser la végétation concurrente du semis ou des jeunes plants Elaguer à partir du sol ou d'une nacelle <input type="checkbox"/> Travaux d'abattage manuel et mécanique Organiser le chantier d'abattage Utiliser la tronçonneuse (selon les préconisations ergonomiques, utiliser les équipements de protection individuels) Adopter en permanence des gestes et postures professionnels adaptés aux efforts à fournir Réaliser l'abattage directif et façonner	Travaux de plantation et d'entretien des parcelles Connaissance et fonctions des matériels utilisés Connaissances agronomiques, topographiques, climatologiques Caractéristiques des essences forestières Densités (semi naturel, plantation, après dépressage...) Techniques de semi et de plantation Connaissance des outils de travail du sol Connaissances des parasites des essences forestières Notion de fertilisation (choix des produits, calcul des doses, mode d'apport...) Techniques de dépressage, débroussaillage Élagage, taille de formation, tailles douces Connaissance des écosystèmes Impact de l'activité sur l'environnement Notions de mécanique Notions d'aménagement et de protection des berges Normes environnementales des matériaux

<p>Trier et cuber les grumes Vérifier régulièrement le bon état de marche des matériels et de leurs accessoires Manipuler la tête d'abatteuse Conduire une abatteuse Utiliser l'informatique embarquée</p> <p><input type="checkbox"/> Travaux de débusquage et/ou de débardage Utiliser un skidder-débardeur Utiliser un porteur-débardeur Vérifier régulièrement le bon état de marche des matériels et des accessoires Apprécier le niveau de gravité des pannes, intervenir ou prévenir le réparateur si nécessaire Prévoir un plan de circulation et la succession des tâches sur le chantier Positionner et stabiliser l'engin dans toutes les situations Accrocher les grumes, les treuiller, les déplacer, les déposer en piles stables Effectuer un pré-classement des bois déposés Adapter sa vitesse de circulation aux différentes situations (pente, chargement, obstacles, personnes présentes) Remettre en état la parcelle et les chemins à la fin des opérations</p> <p><input type="checkbox"/> Maintenance et entretien du matériel Entretien au quotidien des petits matériels et des matériels roulants Affûter les lames et les chaînes Assurer l'entretien courant du matériel en respectant les consignes des constructeurs Préparer les fournitures : petit matériel, pièces de rechange et consommables</p>	<p>Cahier des charges Rendement du travail Règles de sécurité dans l'utilisation du matériel et EPI</p> <p><input type="checkbox"/> Travaux d'abattage manuel et mécanique Connaissance et fonctions des matériels utilisés Règles de sécurité (prise en compte du travail dans la pente...) Cahier des charges Reconnaissance des différentes essences forestières Connaissance des techniques d'abattage directionnel Connaissance des écosystèmes forestiers Impact de l'activité sur l'environnement Techniques de manipulation de la tête d'abatteuse Informatique embarquée (techniques SIG, Détermination des limites du chantier, enregistrement des données spatiotemporelles...) Notion de développement durable (dont label PEFC, norme ISO 14001...) Calculs des rendements Notion de pilotage pour de faibles consommations et une bonne longévité Règles de sécurité et EPI Travaux de débusquage ou de débardage</p> <p>Connaissance et fonctions des matériels utilisés Reconnaissance des différentes essences forestières Notions d'électricité et d'hydraulique Notions de pédologie : portance des sols, dégradation Notion de topographie Chaîne de mobilisation des bois Techniques de débusquage, débardage et vidange des bois Utilisation des câbles (câble acier, câble synthétique...) Méthodes de diagnostic de pannes et petites réparations Recommandations d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation des engins Modes de conduite favorisant la longévité du matériel Destination et différents modes de valorisation des bois Impact de l'activité sur l'environnement Techniques de pilotage pour de faibles consommations et une bonne longévité du matériel Règles de sécurité et EPI</p>
---	---

	<p>Maintenance et entretien du matériel</p> <p>Notions de mécanique</p> <p>Notions d'hydraulique</p> <p>Nature et fréquence des opérations de maintenance</p> <p>Lubrifiants et carburants (rôle, usage, élimination, impact sur l'environnement et utilisation respectueuses des milieux naturels)</p> <p>Techniques d'affûtage des lames et des chaînes</p> <p>Enregistrement des opérations de maintenance</p> <p>Notion de coût (consommables, « pièces détachées »...)</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Utiliser des nacelles</p> <p>Maîtriser l'informatique embarquée</p> <p>Manœuvrer un engin motorisé avec précision, aisance, rapidité et sécurité en fonction du milieu</p> <p>Connaître les limites du matériel</p> <p>Anticiper les pannes et repérer les dysfonctionnements</p> <p>Diagnostiquer les pannes et réparer en autonomie dans la mesure du possible</p> <p>Assurer une bonne coordination et meilleure anticipation lors la manipulation des différents matériels et accessoires</p> <p>Adapter la conduite pour limiter la dégradation des sols et des matériels</p> <p>Adapter le chargement à la portance et à la topographie du terrain</p> <p>Maintenir en bon état le matériel et les accessoires</p>	<p>Veiller au respect de la réglementation et des consignes en matière de sécurité</p> <p>Prendre en compte les autres opérateurs travaillant sur le chantier</p> <p>Veiller au respect des consignes environnementales concernant l'eau, le sol de la parcelle, les chemins, les parcelles, les risques d'incendies</p> <p>Adopter en permanence les gestes et postures professionnels adaptés aux efforts à fournir</p> <p>Etre attentif aux signes permettant de prévenir les incidents et accidents sur les chantiers</p> <p>Alerter en cas de danger et faire appel en cas de nécessité à d'autres intervenants (autres acteurs sur chantier, services de secours, agents EDF...)</p> <p>Favoriser les bonnes relations avec les propriétaires, riverains, autres intervenants forestiers, promeneurs...</p>

Partie 2 : Capacités attestées par le diplôme et modalités d'évaluation

Cette partie, complémentaire du référentiel de certification, présente les modalités d'évaluation permettant la délivrance du diplôme. Elle est composée de :

- un tableau qui met en correspondance capacités globales et unités capitalisables,
- l'ensemble des unités capitalisables. Pour chacune d'elles et chaque objectif sont indiqués les éléments qui sont utilisés dans l'évaluation.

Présentation des Unités capitalisables (UC)

Une unité capitalisable est une unité d'évaluation, définie par un objectif terminal décliné en objectifs intermédiaires. Chaque unité correspond à une capacité globale du référentiel de certification.

Les capacités du référentiel de certification sont attestées quand les 12 objectifs terminaux des UC ont été évalués et validés. Les évaluations doivent prendre en compte l'ensemble des objectifs intermédiaires, mais la validation concerne l'atteinte de l'objectif terminal car la capacité visée par cet objectif résulte de la combinaison des objectifs intermédiaires.

Les objectifs des unités capitalisables du diplôme sont issus d'une analyse pédagogique des résultats de l'analyse du travail, synthétisés dans la partie 1 de ce document (fiches compétences). Ils répondent également aux visées institutionnelles d'insertion professionnelle et sociale des diplômés.

Les catégories d'UC d'un brevet professionnel rénové du ministère chargé de l'agriculture sont les suivantes :

- 2 unités générales ou UCG, l'UCG 1 étant commune à tous les BP,
- 6 UC professionnelles ou UCP,
- 2 UC techniques ou UCT,
- 2 UCARE permettent l'acquisition de compétences spécifiques liées à des situations d'emploi locales ou à des évolutions des emplois visés.

L'évaluation en situation professionnelle, au cœur du système d'évaluation de ce diplôme, répond à la volonté de renforcer la prise en compte de la réalité du travail dans la formation et la certification. Cette évaluation porte sur la réalisation du travail et sur les raisonnements qui le sous-tendent. Des prescriptions spécifiques indiquent quand les évaluations doivent se dérouler en situation professionnelle. Selon le contexte, il peut s'agir d'évaluations dans une entreprise de stage ou d'apprentissage, dans l'exploitation ou l'atelier de l'établissement, dans une entreprise de référence. Il peut s'agir également de situations reconstituées.

Pour chaque UC et chaque objectif sont précisés les « points sur lesquels peut porter l'évaluation » et les attendus correspondants. Ces éléments renvoient à des notions, savoirs, savoir-faire mobilisés dans le travail ; ils permettent de situer ce qu'on attend d'un professionnel débutant.

Les UC qui constituent ce diplôme peuvent être obtenues indépendamment les unes des autres. Elles sont capitalisables et valables pendant une durée de 5 ans.

Les règles communes de l'évaluation des diplômes en unités capitalisables du ministère chargé de l'agriculture sont définies par note de service.

Document complémentaire du référentiel de diplôme du BP Responsable de chantiers forestiers – Document de travail

Travail de l'équipe pédagogique

Adaptation

Cette étape est réalisée en concertation avec les professionnels du secteur concerné lors de l'élaboration du dossier d'habilitation. Elle concerne principalement la création des UCARE (Une fiche modèle figure en annexe).

Le plan d'évaluation et les évaluations certificatives sont élaborés en référence aux situations professionnelles locales identifiées avec les professionnels, en cohérence avec le référentiel national (SPS).

Comme dans tous les diplômes en UC renouvelés, les objectifs ne sont pas complétés d'un rang supplémentaire.

Evaluation

Le dispositif d'évaluation est élaboré par l'équipe enseignante, présenté dans le dossier d'habilitation et validé par le jury.

Pour construire ce dispositif, les formateurs s'appuient sur l'ensemble du référentiel du diplôme, sur le document complémentaire et sur les entretiens avec les professionnels locaux.

Les situations d'évaluation sont déterminées à partir de l'identification des situations locales, en référence aux champs de compétences et SPS identifiées dans le référentiel professionnel. Le plan doit permettre la validation de l'ensemble des capacités du référentiel de certification. Les informations contenues dans les fiches compétences et dans la partie consacrée aux UC (objectifs, points, attendus) sont utilisées pour construire les épreuves, les sujets et les grilles.

Remarques :

- L'évaluation tiendra compte du fait que les fiches compétences concernent des salariés en situation d'emploi, voire expérimentés, alors que le diplôme est délivré pour permettre l'accès à l'emploi.
- Toutes les informations citées précédemment peuvent également être utilisées pour concevoir la formation.

Capacités	Nature des UC et objectifs terminaux des unités capitalisables	Prescriptions spécifiques
Capacités générales	UC générales (UCG)	
C 1	UCG 1 : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information	
C 2	UCG 2 : Situer les enjeux sociétaux et environnementaux du milieu forestier	
Capacités professionnelles	UC professionnelles (UCP)	
C 3	UCP 1A : Elaborer un projet professionnel lié à une entreprise du secteur des travaux forestiers <i>Ou</i> UCP 1B : Elaborer un projet professionnel de salariat dans le secteur des travaux forestiers	Le choix de l'une ou l'autre des versions est lié au projet professionnel du candidat et à son parcours de formation.
C 4	UCP 2 : Gérer une entreprise de travaux forestiers dans une perspective de durabilité	Evaluation basée sur l'étude d'une entreprise support de stage, d'apprentissage ou, à défaut, sur une entreprise de référence
C 5	UCP 3 : Gérer un chantier de travaux forestiers dans le respect du cahier des charges, de la sécurité et de l'environnement	Evaluation en situation professionnelle
C 6	UCP 4 : Identifier une station forestière dans le but d'une intervention de travaux forestiers	Evaluation à partir d'une mise en situation dans un milieu forestier (parcelle, chantier...)
C 7	UCP 5 : Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques pour conduire un peuplement forestier	Evaluation à partir d'une mise en situation dans un milieu forestier (parcelle, chantier...)
C 8	UCP 6 : Entretenir les matériels et équipements de l'entreprise dans le respect de la sécurité et de l'environnement	Evaluation en situation professionnelle, en atelier ou sur un chantier forestier

	UC techniques (UCT)	
C 9	UCT 1 : Réaliser un chantier de renouvellement, d'entretien et d'amélioration du peuplement dans le respect de la sécurité et de l'environnement	Evaluation en situation professionnelle sur un chantier de renouvellement, d'entretien et d'amélioration du peuplement en cours de réalisation
C 10	UCT 2 : Réaliser un chantier d'exploitation forestière dans le respect de la sécurité et de l'environnement	Evaluation en situation professionnelle sur un chantier d'exploitation forestière en cours de réalisation
	UCARE	
C 11	UCARE 1 : Objectif à élaborer par le centre de formation habilité pour mettre en œuvre la formation	Evaluation en situation professionnelle
C 12	UCARE 2 : Objectif à élaborer par le centre de formation habilité pour mettre en œuvre la formation	Evaluation en situation professionnelle

UCG 1

OT : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information

OI G11 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle et sociale

OI G12 : Utiliser les mathématiques dans des situations professionnelles

OI G13 : Utiliser les technologies de l'information et de la communication

OI G11 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle et sociale

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
111 : Traiter les informations	<p>Collecte de l'information (supports, sources, techniques de recherche d'information)</p> <p>Traitement de l'information (constitution d'une documentation)</p> <p>Analyse de différents types d'information (textes, images...)</p> <p>Lecture de cartes géographiques (topographique, pédologique...)</p> <p>Techniques de résumé d'information (texte...)</p>	<p>Pour un sujet donné,</p> <ul style="list-style-type: none">- identification de différentes sources d'information- sélection d'informations pertinentes- argumentation des choix effectués <p>A partir d'un support donné,</p> <ul style="list-style-type: none">- identification d'éléments de concordance et/ou contradictoires, identification des idées clefs.- analyse avec maîtrise du vocabulaire utilisé et de la syntaxe <p>Lecture et interprétation des éléments constitutifs d'une carte</p> <p>A partir d'un support donné,</p> <ul style="list-style-type: none">- identification du plan et des idées essentielles- maîtrise du vocabulaire utilisé et de la syntaxe

112 : Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale	Techniques d'expression écrite et de présentation Rédaction de contenus (correspondance, imprimés, note, rapport, compte rendu...) Pratique de différentes modalités de texte (argumentatif, narratif...) Pratique des différents discours (explicatif, descriptif, argumentatif, narratif...) Principaux outils de communication	Choix et maîtrise d'un type de présentation Maîtrise de la rédaction (modalité de texte et discours) Maîtrise du vocabulaire spécifique au contexte professionnel et de la syntaxe Cohérence du contenu et de l'argumentation
113 : Communiquer oralement	Principales règles de la communication orale Prise de notes Modalités de communication orale (téléphone, exposé, échange oral adapté à un type d'interlocuteurs...)	Adaptation à une situation de communication orale donnée (attention, maîtrise, vocabulaire...) Pour une modalité donnée, restitution de l'information, cohérence et pertinence du discours Dans le cadre d'une activité professionnelle donnée, restitution d'une information (présentation, argumentation, transmission d'information, confrontation de points de vue...)

OI G12 : Utiliser les mathématiques dans des situations professionnelles		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
121 : Résoudre un problème mathématique	Calcul numérique Proportionnalité Géométrie plane et dans l'espace Statistique descriptive simple, paramètres de position, de dispersion Changement d'unités	Maîtrise des calculs élémentaires Utilisation d'une calculatrice Utilisation du calcul mental Application de la proportionnalité dans des situations professionnelles courantes (dosages, débit, rendement, taux, échelles, calcul d'intérêt...) Construction de figures et calcul de périmètres, d'aires, de volumes en situation professionnelle (cubage, plans....) Construction, lecture et interprétation de représentations graphiques de données statistiques Calcul de fréquence, moyenne, médiane Interprétation, comparaison Maîtrise des conversions dans toutes les unités usuelles (longueur, surface, volume, masse...) Contrôle de la validité des résultats

122 : Traduire une situation professionnelle en langage mathématique	Notion de fonction Fonctions linéaires, affines Equations, inéquations de premier degré Systèmes d'équation à deux inconnues	Résolution de problèmes issus de situations professionnelles en utilisant les fonctions (coefficient directeur d'une droite), les équations, les systèmes d'équations (résolution algébrique et/ou graphique) Contrôle de la validité des résultats
---	---	--

OI G13 : Utiliser les technologies de l'information et de la communication		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
131 : S'approprier un environnement informatique de travail	Fonctionnement de base d'un microordinateur et de ses périphériques Principales manipulations Règles et usages de l'informatique Sécurité des données	Repérage des principales fonctions composant l'environnement informatique Maîtrise des fonctions de base en situation pratique dans le respect des règles : arborescence, création de dossiers, sauvegarde des fichiers... Enumération des principaux usages et règles d'utilisation de l'informatique
132 : Construire une démarche de recherche en utilisant Internet	Recherche d'informations et de documentation (fonctionnement d'un navigateur, d'un moteur de recherche, récupération de l'information...) Communication avec une messagerie (fonctionnalités, gestion des messages...) Règles élémentaires de droit et usages de l'informatique et de l'Internet	Réalisation d'une recherche approfondie sur un thème donné en utilisant les fonctionnalités d'un moteur de recherche Utilisation de différentes ressources (fichiers sons, images, vidéo...) Utilisation des différentes fonctionnalités d'une messagerie Enumération des principales règles et usages
133 : Composer des documents numériques	Utilisation de logiciels de traitement des données (traitement de texte, tableur, base de données...) : critères de choix, principales fonctions	Création, mise en forme et ajustement d'un document numérique : texte, tableau, graphique, image...

UCG 2

OT : Situer les enjeux sociétaux et environnementaux du milieu forestier

OI G21 : Caractériser les liens entre le secteur forestier et la société

OI G22 : Identifier l'impact des travaux forestiers sur l'environnement

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI G21 : Caractériser les liens entre le secteur forestier et la société		
211 : Caractériser le rôle des espaces naturels et forestiers dans la société	Organisation de l'espace rural et de sa gestion intégrant une activité forestière	A partir de l'activité forestière d'un territoire donné : <ul style="list-style-type: none">- Identification des principales activités dans l'espace rural : fonctions, acteurs, enjeux et conflits liés à l'espace rural et à ses usages- Impacts des politiques publiques sur la gestion de l'espace et sur les ressources du milieu
212 : Présenter les enjeux de durabilité de la forêt	Enjeux d'un projet de développement forestier	A partir d'un exemple de projet de développement d'un territoire comportant une surface boisée : <ul style="list-style-type: none">- Présentation des principales caractéristiques du projet- Identification des acteurs concernés- Analyse de durabilité du projet sur les aspects de la multifonctionnalité de la forêt

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI G22 : Identifier l'impact des travaux forestiers sur l'environnement		
221 : Caractériser l'écosystème	Analyse de l'écosystème d'un milieu naturel	<p>A partir d'un exemple de milieu naturel où peuvent être réalisés des travaux forestiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des principales transformations à l'œuvre dans un écosystème et identification des niveaux trophiques - Description des principales relations entre milieu et êtres vivants et entre êtres vivants au sein d'un écosystème - Identification des caractéristiques et des dynamiques qui distinguent les écosystèmes aménagés des écosystèmes non aménagés
222 : Présenter les principaux impacts de l'activité professionnelle sur le milieu	Appréciation de l'action de l'homme sur les écosystèmes	- Identification des conséquences des travaux forestiers sur le milieu naturel : aspects négatifs et positifs

UCP 1

OT : Elaborer un projet professionnel

L'UC projet comporte deux versions. Le choix de l'une ou l'autre des variantes est lié au projet professionnel du candidat et à son parcours de formation.

1^{ère} version :

UCP 1 A : Elaborer un projet professionnel lié à une entreprise du secteur des travaux forestiers

OI P11 : Présenter un projet pour une entreprise du secteur des travaux forestiers dans une perspective de durabilité

OI P12 : Estimer la faisabilité d'un projet

Prescription :

Cette UC vise l'acquisition d'une démarche d'élaboration d'un projet de création d'entreprise. L'évaluation s'appuiera sur le projet du candidat.

OI P11 : Présenter un projet pour une entreprise du secteur des travaux forestiers dans une perspective de durabilité

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
111 : Caractériser un projet pour une entreprise du secteur des travaux forestiers	Construction d'un projet d'entreprise	A partir d'un projet d'entreprise du secteur des travaux forestiers : <ul style="list-style-type: none">- Identification des intentions et des priorités constitutives du projet- Inventaire des projets possibles et des hors projets- Appréciation de l'opérationnalité technique, financière et humaine du projet- Choix d'un statut juridique pour l'entreprise- Construction d'un projet technique, social et financier présentant des éléments de variabilité
112 : Analyser les conséquences prévisibles du projet	Estimation de l'impact du projet au regard de la durabilité	<ul style="list-style-type: none">- Estimation des effets possibles de l'intégration de l'entreprise sur le plan social, économique et environnemental
113 : Déterminer les étapes et démarches à entreprendre pour la réalisation du projet	Planification d'un projet d'entreprise	<ul style="list-style-type: none">- Ordonnancement en étapes d'un projet en fonction des échéances et des étapes à réaliser- Repérage des partenaires potentiels contributeurs du projet (technique, économique, humain, financier...)- Identification des procédures à mettre en œuvre pour mener à bien le projet

OI P12 : Estimer la faisabilité d'un projet		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
121 : Repérer les forces et les faiblesses du projet	Evaluation du projet d'entreprise retenu	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des forces et faiblesses en rapport avec les objectifs identifiés sur les plans humain, technique, financier, économique, commercial, environnemental ... - Repérage des éléments règlementaires et administratifs conditionnant le succès du projet
122 : Prévoir des éléments de suivi et de régulation du projet	Gestion du projet d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Relevé de points d'étapes clés dans la planification du projet, en vue de réajustements possibles optimisant sa faisabilité - Identification des impondérables (technique, économique, humain...) - Identification des correctifs possibles dans le projet établi

UCP 1 B : Elaborer un projet professionnel de salariat dans le secteur des travaux forestiers
OI P11 : Présenter un projet d'emploi
OI P12 : Se situer dans un cadre social et réglementaire

Prescriptions :

Cette UC vise l'acquisition d'une démarche d'élaboration d'un projet d'emploi salarié dans le secteur forestier. L'évaluation s'appuiera sur le projet du candidat.

OI P11 : Présenter un projet d'emploi

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
111 : Elaborer un projet d'emploi	Elaboration d'un projet d'emploi salarié	En prenant appui sur un projet professionnel salarié dans le secteur forestier : <ul style="list-style-type: none"> - Caractérisation du marché de l'emploi du secteur et de ses évolutions - Identification des caractéristiques des emplois sur le territoire et des perspectives d'évolution - Identification des principaux organismes d'appui à la recherche d'emploi - Définition d'un projet professionnel en lien avec son projet personnel
112 : Mettre en relation projet d'emploi et offre du territoire	Organisation d'une recherche d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Ajustement du projet professionnel initial avec les offres d'emploi du territoire - Planification des démarches à entreprendre - Utilisation des techniques et des outils de recherche d'emploi

OI P12 : Se situer dans un cadre social et réglementaire

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
121 : Identifier les organismes et principes élémentaires du droit du travail	Investigation de l'environnement administratif et réglementaire d'un emploi salarié forestier	A partir d'une entreprise de travaux forestiers employant des salariés : <ul style="list-style-type: none"> - Repérage des organismes compétents dans la législation du travail, de leurs rôles et de leurs outils de cadrage (conventions collectives, accords, statuts...) - Identification des types de contrats de travail et de leurs caractéristiques - Identification des principales règles et démarches de prévention des risques professionnels

122 : Identifier les principaux dispositifs de protection sociale	Interprétation du contenu de la fiche de paie d'un emploi salarié forestier	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des postes de cotisations sociales et des droits afférents - Identification des organismes concernés par la protection sociale et de leurs rôles - Présentation de la démarche à suivre en cas de maladie ou d'accident
--	---	--

UCP 2

OT : Gérer une entreprise de travaux forestiers dans une perspective de durabilité

OI P21 : Situer l'entreprise dans son environnement socio économique et règlementaire

OI P22 : Assurer la gestion de l'entreprise

OI P23 : Proposer des éléments de diagnostic de l'entreprise

Prescription :

L'évaluation est basée sur l'étude d'une entreprise support de stage, d'apprentissage ou, à défaut, sur une entreprise de référence.

OI P21 : Situer l'entreprise dans son environnement socio économique et règlementaire

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
211 : Situer l'entreprise dans la filière forêt-bois	Caractérisation de l'intégration de l'entreprise dans son environnement	A partir d'une entreprise de travaux forestiers et de son environnement : - Identification des différents acteurs de la filière forêt-bois, des entreprises, des donneurs d'ouvrage, du marché et de ses flux - Repérage de la concurrence et des moyens de régulation de l'économie de la filière bois
212: Caractériser l'entreprise	Repérage des caractéristiques de l'entreprise	- Mise en relation des caractéristiques (statut, marchés, activités...) et des moyens de production de l'entreprise avec ses objectifs et ses choix stratégiques - Identification de l'organisation de l'entreprise en relation avec ses activités - Evaluation à partir d'indicateurs simples des aspects de durabilité liés à l'économie, à l'environnement et au social

OI P22 : Assurer la gestion de l'entreprise		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
221 : Réaliser la gestion administrative, technico-économique, financière et la gestion des emplois et des compétences	Gestion économique et financière de l'entreprise Gestion des postes de travail de l'entreprise	A partir de l'exemple d'une entreprise de travaux forestiers : - Repérage des types de produits et de leurs origines (prestations, ventes, subventions...) - Repérage des types de charges et de leurs volumes - Suivi des différents types de mouvements comptables dans la gestion comptable (facture, encaissements, primes ...) - Analyse des résultats en rapport avec l'activité réalisée et ceux des années précédentes - Prévision de l'évolution des postes de travail en fonction des techniques, des besoins en compétences, des ressources financières... - Réalisation de feuilles de paie en fonction de la réglementation et du contrat de travail
222 : Réaliser le développement commercial	Promotion de l'entreprise dans son environnement professionnel	- Identification des compétences de l'entreprise sur lesquelles communiquer - Réalisation d'actions de promotion répondant aux besoins du milieu et de l'entreprise

OI P23 : Proposer des éléments de diagnostic de l'entreprise		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
231: Caractériser le fonctionnement de l'entreprise dans son environnement	Diagnostic de l'interdépendance de l'entreprise avec son environnement	A partir d'une entreprise de travaux forestiers intégrée dans son territoire : - Reconstitution du développement historique de l'entreprise dans ses aspects humains, techniques et économiques - Présentation des objectifs de l'entreprise en lien avec son développement - Repérage des forces et faiblesses de l'entreprise en rapport avec celles de l'environnement
232 : Déterminer des évolutions possibles pour l'entreprise	Pronostic de développement de l'entreprise	- Formulation d'hypothèses de développements à partir des potentialités de l'entreprise et de son environnement

UCP 3

OT : Gérer un chantier de travaux forestiers dans le respect du cahier des charges, de la sécurité et de l'environnement

OI P31 : Préparer l'organisation du chantier

OI P32 : Effectuer le suivi du chantier

OI P33 : Communiquer avec les différents acteurs du chantier

Prescription :

L'évaluation se déroulera en situation professionnelle.

OI P31 : Préparer l'organisation du chantier

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
311 : Prendre connaissance des données d'un chantier de travaux forestiers	Analyse de la commande Visite diagnostic du chantier	A partir d'un exemple réel de commande de travaux : - Identification des données techniques, économiques, délai... faisant l'objet de la commande - Identification des caractéristiques du client - Identification des contraintes règlementaires et administratives à prendre en compte dans le chantier - Identification des caractéristiques du chantier en vue de faire l'état des lieux et d'envisager une organisation - Repérage des difficultés du chantier susceptibles de modifier les prévisions
312 : Estimer les moyens matériels et humains pour la réalisation du chantier	Production d'un devis	- Estimation des coûts du chantier et des variations possibles - Identification des aléas possibles pouvant influencer sur l'avancement du chantier
313 : Prévoir l'organisation du chantier	Prévision de l'organisation du chantier	- Détermination des moyens matériels et humains, des consommables nécessaires à sa réalisation en adéquation avec les caractéristiques du chantier - Conception de la sécurisation du chantier

OI P32 : Effectuer le suivi du chantier		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
321: Relever les données d'un chantier	Etablissement d'un document de suivi de chantier	A partir d'un chantier de travaux forestiers en cours : - Réalisation des enregistrements techniques du chantier - Identification d'éléments sensibles du contexte pouvant influencer sur le déroulement du chantier (sécurité, réglementation...)
322 : Réguler la réalisation d'un chantier	Gestion de l'avancement du chantier	- Interprétation des écarts constatés avec les prévisions - Réalisation des ajustements éventuels
323 : Réceptionner un chantier	Réception d'un chantier	- Réception d'un chantier : produits forestiers (quantités, qualité) en rapport avec les prévisions, état de l'environnement, respect des délais...

OI P33 : Communiquer avec les différents acteurs du chantier		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
331: Entrer en relation avec les partenaires de l'entreprise pour organiser et réguler le chantier	Communication avec les partenaires liés à un chantier forestier	A partir d'un chantier forestier mobilisant des partenaires et une équipe de travail : - Identification des partenaires et des relations à mettre en œuvre, ainsi que des difficultés liées. - Communication des éléments du chantier aux acteurs concernés en vue de leur validation et de l'exécution du travail
332 : Animer une équipe de chantier pour son organisation et son suivi	Animation d'une équipe de travail sur un chantier	- Transmission des affectations des personnels (tâches à effectuer, relations interpersonnelles, événements du chantier...) - Transmission des consignes pour l'exécution des travaux (respect de la sécurité, des aspects techniques, environnementaux, production attendue...) - Recueil d'informations sur l'organisation du travail et le déroulement du chantier en vue de contrôles et d'ajustements éventuels

UCP4

OT : Identifier une station forestière dans le but d'une intervention de travaux forestiers

OI P41 : Mobiliser des savoirs relatifs aux végétaux, au sol et au climat pour identifier une station forestière

OI P42 : Raisonner une intervention de travaux forestiers en fonction du milieu

Prescriptions :

Evaluation à partir d'une mise en situation dans un milieu forestier (parcelle, chantier...).

OI P41 : Mobiliser des savoirs relatifs aux végétaux, au sol et au climat pour identifier une station forestière

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
411 : Identifier les espèces d'une station	Diagnostic de la flore présente	A partir d'un milieu forestier faisant l'objet d'un chantier de travaux forestiers : - Identification des espèces végétales indicatrices présentes sur la station forestière
412 : Caractériser le sol et le climat d'une station	Diagnostic du climat de la parcelle Diagnostic pédologique de la parcelle	- Recueil de données indicatrices du climat (Espèces végétales, exposition, altitude, signes de sensibilité au vent, aux précipitations ...) pour le caractériser et identifier ses effets sur le milieu. - Identification des caractéristiques physiques et chimiques des sols présents : structure, texture, acidité, profondeur, richesse, réserve en eau... pour les caractériser
413 : Repérer une station forestière à partir de références	Diagnostic de la station	- Choix d'un document de référence approprié à la région (catalogue de stations...) - Utilisation d'un document de référence pour identifier la (les) station(s) et relever ses caractéristiques en prévision de travaux forestiers

OI P42 : Raisonner une intervention en travaux forestiers en fonction du milieu		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
421 : Envisager les conséquences des travaux forestiers sur une station	Pronostic de l'évolution de la station, objet de travaux forestiers	<p>A partir d'un projet de chantier de travaux forestiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des conséquences possibles des travaux forestiers prescrits sur la station (sol, faune, flore...)
422 : Choisir des modalités d'intervention	Plan d'intervention adapté aux caractéristiques de la station	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection de matériels et équipements appropriés pour une intervention limitant les dégâts - Choix d'une période d'intervention favorable - Raisonnement de méthodes et techniques de travail appropriées à la parcelle - Identification des infrastructures présentes ou à créer pour limiter les impacts sur le milieu (chemins, cloisonnements...) - Prévision d'éventuelles interventions (remise en état, taille,...) en remédiation aux conséquences des travaux

UCP5

OT : Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques pour conduire un peuplement forestier

OI P51 : Mobiliser les savoirs relatifs à la conduite des peuplements forestiers

OI P52 : Raisonner les travaux forestiers en fonction du peuplement et de la sylviculture pratiquée

Prescription :

Evaluation à partir d'une mise en situation dans un milieu forestier (parcelle, chantier...).

OI P51 : Mobiliser les savoirs relatifs à la conduite des peuplements forestiers

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
511 : Identifier les peuplements forestiers	Diagnostic d'un peuplement forestier	A partir d'un peuplement forestier et d'une prescription de travaux : <ul style="list-style-type: none">- Recueil de données qualitatives et quantitatives sur le peuplement- Appréciation du peuplement (stade, structure, hauteur, densité, surface terrière...)- Caractérisation du peuplement forestier
512 : Caractériser des itinéraires sylvicoles	Analyse d'une prescription de travaux forestiers	<ul style="list-style-type: none">- Identification d'itinéraires sylvicoles possibles- Identification de l'itinéraire sylvicole choisi- Appréciation de la cohérence des travaux prescrits dans l'itinéraire en cours

OI P52 : Raisonner les travaux forestiers en fonction du peuplement et de la sylviculture pratiquée

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
521 : Envisager les conséquences des travaux forestiers sur les peuplements	Pronostic sur le développement des arbres faisant l'objet de travaux forestiers	A partir d'un projet de chantier de travaux forestiers : <ul style="list-style-type: none">- Identification des conséquences possibles sur le développement des arbres (favorables et défavorables)- Répercussions sur le peuplement : ouverture du couvert, sensibilité au vent, dosage des essences...

<p>522 : Déterminer des modalités d'intervention appropriées à un peuplement</p>	<p>Construction d'un projet d'intervention sur un peuplement forestier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection de matériels et équipements appropriés pour une intervention limitant les dégâts - Choix d'une période d'intervention favorable - Détermination de méthodes et techniques de travail appropriées à la parcelle - Identification des infrastructures présentes ou à créer pour limiter les impacts sur le milieu (chemins, cloisonnements...) - Prévision d'éventuelles interventions (remise en état, taille,...) en remédiation aux conséquences des travaux
---	--	---

UCP 6

OT : Entretien des matériels et équipements de l'entreprise dans le respect de la sécurité et de l'environnement

OI P61 : Effectuer l'entretien courant des petits matériels

OI P62 : Effectuer la maintenance préventive et corrective de machines forestières

Prescription :

L'évaluation se déroulera en situation professionnelle, en atelier ou sur un chantier forestier.

OI P61 : Effectuer l'entretien courant des petits matériels

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
611 : Entretien le petit matériel motorisé	<p>Inspection diagnostic du parc des petits matériels motorisés, tronçonneuses, débroussailleuses et autres</p> <p>Entretien des petits matériels motorisés, tronçonneuses, débroussailleuses et autres</p>	<p>A partir d'un parc de petits matériels utilisés pour les chantiers forestiers :</p> <ul style="list-style-type: none">- Identification de l'entretien à réaliser pour chacun des matériels en fonction des préconisations constructeur, de la sécurité, de l'état ...- Auto-évaluation de sa capacité à réaliser l'entretien nécessaire et décision à prendre- Inventaire des équipements, des outillages, des fournitures nécessaires pour l'entretien- Identification des éléments de sécurité à prendre en compte avant, pendant et après la mise en œuvre- Relevé d'éléments de bilan suite à l'entretien à destination des utilisateurs (précautions d'usage, sécurité, consignes...)
612 : Entretien le petit matériel manuel	<p>Inspection diagnostic des petits matériels manuels : outils tranchants, de sciage</p> <p>Entretien des petits matériels manuels</p>	<ul style="list-style-type: none">- Identification de l'entretien à réaliser pour chacun des matériels en fonction des préconisations constructeur, de la sécurité, de l'état (outils de coupe, manche, accessoires...)- Auto-évaluation de sa capacité à réaliser l'entretien nécessaire et décision à prendre- Inventaire des équipements, des outillages, des fournitures nécessaires pour l'entretien- Identification des éléments de sécurité à prendre en compte avant, pendant et après la mise en œuvre- Relevé d'éléments de bilan suite à l'entretien à destination des utilisateurs (précautions d'usage, sécurité, consignes...)

OI P62 : Effectuer la maintenance préventive et corrective de machines forestières		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
621 : Réaliser la maintenance du porte outil	<p>Inspection diagnostic de la maintenance à réaliser sur l'engin porte outil</p> <p>Réalisation de la maintenance courante de l'engin porte outil</p>	<p>A partir d'un parc de machines forestières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification de l'entretien à réaliser en fonction des préconisations constructeur, des usages, de la sécurité : le moteur, les organes de transmissions, le circuit hydraulique, les pneumatiques, les circuits électriques... - Auto-évaluation de sa capacité à réaliser l'entretien nécessaire et décision à prendre - Inventaire des équipements, des outillages, des fournitures nécessaires pour l'entretien - Identification des éléments de sécurité à prendre en compte avant, pendant et après la mise en œuvre - Réalisation pratique d'opérations de maintenance - Relevé d'éléments de bilan suite à l'entretien à destination des utilisateurs (précautions d'usage, sécurité, consignes...)
622 : Réaliser la maintenance des équipements	<p>Inspection diagnostic de la maintenance à réaliser sur les équipements des engins</p> <p>Réalisation de la maintenance courante des équipements des engins</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identification de l'entretien à réaliser en fonction des préconisations constructeur, des usages, de la sécurité : grue, tête d'abattage, treuil, grappin, matériels de travail du sol, broyeurs, planteuse... - Auto-évaluation de sa capacité à réaliser l'entretien nécessaire et décision à prendre - Inventaire des équipements, des outillages, des fournitures nécessaires pour l'entretien - Identification des éléments de sécurité à prendre en compte avant, pendant et après la mise en œuvre des opérations - Relevé d'éléments de bilan suite à l'entretien à destination des utilisateurs (précautions d'usage, sécurité, consignes...)

UCT 1

OT : Réaliser un chantier de renouvellement, d'entretien et d'amélioration du peuplement dans le respect de la sécurité et de l'environnement

OI T11 : Réaliser un chantier de création ou de renouvellement de peuplements forestiers dans le respect des cahiers des charges

OI T12 : Réaliser un chantier d'entretien et d'amélioration des peuplements

OI T13 : Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation

Prescription :

Evaluation en situation professionnelle sur un chantier de renouvellement, d'entretien et d'amélioration du peuplement en cours de réalisation.

OI T11 : Réaliser un chantier de création ou de renouvellement de peuplements forestiers dans le respect des cahiers des charges

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
111 : Préparer le chantier	Préparation d'un chantier de création ou de renouvellement de peuplement forestier	A partir d'une prescription de travaux de création ou de renouvellement d'un peuplement forestier : <ul style="list-style-type: none">- Constitution des équipes prévues et ajustements- Vérification des EPI nécessaires et adaptés aux personnels- Préparation de la logistique adaptée (équipements, petits matériels, signalisation, véhicules, carburant...)- Vérification des éléments de sécurité des matériels mobilisés- Préparation du transfert des machines en sécurité (chargement, déplacements)...
112 : Réaliser les travaux de renouvellement des peuplements	Réalisation des travaux de création ou de renouvellement de peuplement forestier	<ul style="list-style-type: none">- Travaux de préparation du terrain prenant en compte le sol et la végétation des lieux- Réalisation du jalonnement et piquetage selon la prescription- Réalisation de la plantation ou semis selon les règles de l'art- Caractérisation de la qualité de la régénération naturelle en vue de son complément éventuel- Pose et entretien de protection à gibier selon les préconisations données- Réception, stockage, préparation, distribution des marchandises (plants, protections,...) conforme à l'organisation du travail choisie

OI T12 : Réaliser un chantier d'entretien et d'amélioration des peuplements		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
121 : Préparer le chantier	Préparation du chantier d'entretien et d'amélioration de peuplement forestier	<p>A partir d'une prescription de travaux d'entretien et d'amélioration d'un peuplement forestier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constitution des équipes prévues et ajustements - Vérification des EPI nécessaires et adaptés aux personnels - Préparation de la logistique adaptée (équipements, petits matériels, signalisation, véhicules, carburant...) - Vérification des éléments de sécurité des matériels mobilisés - Préparation du transfert des machines en sécurité (chargement, déplacements)...
122 : Réaliser des travaux d'entretien et d'amélioration des peuplements	<p>Travaux d'entretien et d'amélioration de peuplement forestier</p> <p>Travaux connexes d'aménagement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des travaux de dégagement, de dépressage, de nettoyage, de désignation, d'élagage, de taille de formation dans le respect du cahier des charges, de la sécurité, de la réglementation, de l'environnement, de la rentabilité économique... - Réalisation des travaux d'ouverture et d'entretien de cloisonnements dans le respect du cahier des charges - Réalisation des travaux d'aménagement et d'accueil du public dans le respect du cahier des charges, de la sécurité, de la réglementation, de l'environnement - Réalisation de travaux liés à la faune sauvage

OI T13: Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation	
Exemples de situations	Attendus
Dysfonctionnement d'un matériel (casse d'un disque, panne moteur...) Organisation défaillante (opérateur inactif, rendement insuffisant, lignes de plantation croisées...) Situation dangereuse (nid de frelon, absence d'un carter de protection...) Technique inadaptée (mauvaise réalisation d'un geste, ...) Événement inattendu (plants en mauvais état, quantité trop importante...) Incident de fonctionnement : panne, casse... Intempéries Modifications demandées par le client Erreur d'appréciation dans les travaux à conduire	Dans une situation définie par l'équipe pédagogique, on attend : <ul style="list-style-type: none"> - Un diagnostic de la situation concernée - Une proposition de modification appropriée - Une analyse des conséquences sur l'organisation du travail, les coûts...

UCT 2

OT : Réaliser un chantier d'exploitation forestière dans le respect de la sécurité et de l'environnement

OI T21 : Réaliser un chantier de bûcheronnage

OI T22 : Réaliser un chantier de vidange des bois

OI T23 : Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation

Prescription :

Evaluation en situation professionnelle sur un chantier d'exploitation forestière en cours de réalisation.

OI T21: Réaliser un chantier de bûcheronnage

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
211 : Préparer le chantier	Préparation du chantier de bûcheronnage	<p>A partir d'une prescription de travaux de bûcheronnage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constitution des équipes prévues et ajustements - Vérification des EPI nécessaires et adaptés aux personnels - Préparation de la logistique adaptée (équipements, petits matériels, signalisation, véhicules, carburant...) - Vérification des éléments de sécurité des matériels mobilisés - Préparation du transfert des machines en sécurité (chargement, déplacements)...
212 : Réaliser les travaux de bûcheronnage	<p>Travaux préparatoires à l'abattage</p> <p>Travaux d'abattage</p> <p>Travaux de façonnage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de la zone de travail : place d'abattage, chemin de repli, ... - Choix de direction d'abattage prenant en compte l'environnement de travail et les opérations à venir - Choix de techniques de sciage en fonction des consignes de sécurité, de l'environnement de travail et de la préservation des produits - Réalisation de l'abattage prenant en compte la sécurité des personnes (soi-même, autres opérateurs, public...) et adoptant les gestes et postures adaptés au travail à réaliser - Réalisation du façonnage des produits, de leur rangement et du traitement des rémanents en sécurité, en fonction de la prescription et en adoptant les gestes et postures adaptés au

	Travaux de bûcheronnage mécanisés	<p>travail à réaliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation d'une machine de bûcheronnage mécanisés et de son système informatique embarqué - Déplacements et positionnements raisonnés de la machine en fonction des phases de travail - Manipulation en sécurité de la grue et de la tête d'abattage
	Travaux de mesure de la production	<ul style="list-style-type: none"> - Estimation quantitative et qualitative des produits (Classement et cubage)
	Travaux de finition du chantier	<ul style="list-style-type: none"> - Remise dans l'état des infrastructures (chemins, accès...) - Remise en état de la végétation (recépage...) en vue de sécuriser les lieux

OI T22 : Réaliser un chantier de vidange des bois		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
221 : Préparer le chantier	Préparation du chantier de vidange des bois	<p>A partir d'une prescription de travaux de bûcheronnage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constitution des équipes prévues et ajustements - Vérification des EPI nécessaires et adaptés aux personnels - Préparation de la logistique adaptée (équipements, petits matériels, signalisation, véhicules, carburant...) - Vérification des éléments de sécurité des matériels mobilisés - Préparation du transfert des machines en sécurité (chargement, déplacements)...
222 : Réaliser les travaux de vidange des bois	Réalisation du chantier de vidange des bois	<ul style="list-style-type: none"> - Déplacements des engins à vide et en charge en sécurité - Positionnement du porteur ou du débusqueur en sécurité et optimal pour l'exécution - Chargement et déchargement des produits optimisant le temps et les difficultés de prise des bois - Stockage et tri des produits en fonction des prescriptions techniques - Utilisation en sécurité de la grue et grappin, du treuil - Prise en compte de la présence d'autres opérateurs

OI T13: Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation	
Exemples de situations	Attendus
Dysfonctionnement d'un matériel (casse d'un disque, panne moteur...) Organisation défectueuse (opérateur inactif, rendement insuffisant, lignes de plantation croisées...) Situation dangereuse (nid de frelon, absence d'un carter de protection...) Technique inadaptée (mauvaise réalisation d'un geste, ...) Événement inattendu (plants en mauvais état, quantité trop importante...) Incident de fonctionnement : panne, casse... Intempéries Modifications demandées par le client Erreur d'appréciation dans les travaux à conduire	Dans une situation définie par l'équipe pédagogique, on attend : - Un diagnostic de la situation concernée - Une proposition d'amélioration appropriée - Une analyse des conséquences sur l'organisation du travail, les coûts...

Annexe 1 : Textes réglementaires et liste des diplômes rénovés en UC

- ⇒ Décret n 2007-1305 du 3 septembre 2007 modifiant la partie réglementaire du livre VIII du code rural et relatif aux diplômes technologiques et professionnels délivrés par le ministre chargé de l'agriculture
- ⇒ Arrêté du 13 septembre 2007 relatif aux conditions de délivrance du brevet professionnel selon la modalité des unités capitalisables
- ⇒ NOTE DE SERVICE DGER/POFEGTP/N2001-2118 du 4 décembre 2001 : Instructions relatives à l'organisation des examens de l'enseignement agricole conduisant à des diplômes délivrés par UC
- ⇒ NOTE DE SERVICE DGER/POFE/N2005-2090 du 01 décembre 2005 : Habilitation des établissements à la mise en œuvre des UCC et CCF pour les diplômes de l'enseignement technique et professionnel agricoles préparés par les voies de la formation professionnelle continue et par l'apprentissage
- ⇒ NOTE DE SERVICE DGER/POFE/N2007-2127 du 9 octobre 2007 : Modalités d'attribution d'une attestation valant CACES aux élèves, stagiaires et apprentis de l'enseignement agricole
- ⇒ CIRCULAIRE DGER/POFE/N2008-2003 du 23 janvier 2008 : Recommandations pédagogiques concernant le renforcement de l'enseignement relatif aux produits phytosanitaires, notamment en matière de préservation de la santé et de l'environnement.

Références du B2i GRETA : http://eduscol.education.fr/D0035/b2i_accueilb2ifcgreta.htm
(cf. UCG 1)

Prévention des risques professionnels : la réglementation évolue en permanence. On se référera actuellement au code du travail, partie réglementaire, livre deuxième, réglementation du travail, titre III hygiène, sécurité, conditions de travail, chapitre III sécurité. Pour suivre les évolutions, notamment réglementaires, on peut consulter le site de l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) <http://www.inrs.fr/>

⇒ NOTE DE SERVICE DGFAR/SDTE/N2007-5028 du 23 août 2007 : Accidents du travail liés aux travaux réalisés dans ou sur les arbres (exclusion faite des travaux concernant les arbres forestiers)

Diplômes rénovés en UC

BPA option Travaux de la production animale
BPA option Travaux de la vigne et du vin
BPA option Travaux des productions horticoles
BPA option Travaux des aménagements paysagers
BPA option Travaux de conduite et entretien des engins agricoles
BPA option Travaux forestiers
BPA option Transformations alimentaires

BP option Responsable d'exploitation agricole (2007)
BP option Aménagements paysagers (2009)
BP option Industries alimentaires (2009)
BP option Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels (2011)
BP option Responsable d'atelier de productions horticoles (2011)

Annexe 2 : Définition des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences d'un diplôme rénové en UC

Les définitions suivantes sont celles des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences. Une fiche de compétences permet de décrire les ressources mobilisées par un professionnel³ expérimenté quand il maîtrise les situations professionnelles correspondant à un domaine d'activité ou à un ensemble d'activités ayant la même finalité, dont on considère qu'elles relèvent d'un champ de compétence particulier. Elle donne également un certain nombre d'informations sur les situations professionnelles et leurs conditions de réalisation.

Fiche relative à [un champ de compétences donné]	
<p>Ex. : Commercialisation des produits de l'exploitation – Intervention sur le végétal – Soins aux animaux – Encadrement d'équipe – Organisation du travail – Gestion économique et administrative</p>	
<p>Situations professionnelles significatives</p>	<p>Elles ont été identifiées par des investigations de terrain dans la phase amont d'analyse des emplois et d'analyse du travail</p> <p>Elles représentent les situations-clés qui rendent particulièrement compte de la compétence du titulaire de l'emploi. En conséquence elles sont peu nombreuses ; il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des situations professionnelles relevant de ce champ.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réglage des paramètres avant démarrage - Ajustement des activités en cours de travaux
<p>Finalité :</p> <p>Expression globale et synthétique de la finalité du travail pour le professionnel titulaire de l'emploi, c'est-à-dire une formulation qui précise les grands objectifs à atteindre ou à maîtriser par une mise en œuvre contextualisée des activités concernées par la fiche.</p> <p>Exemple : Rationaliser et optimiser ses interventions et celles de son équipe pour atteindre le résultat recherché en tenant compte des contraintes et des objectifs de l'entreprise ou de l'organisation</p>	
<p>Responsabilité / autonomie :</p> <p>Description synthétique du niveau de responsabilité du professionnel (nature de la responsabilité, personne à qui il rend compte de son activité, risques encourus...).</p> <p>Degré d'autonomie : latitude du professionnel pour décider et agir sur son travail et sur les activités de l'entreprise ou de l'organisation.</p> <p>Ces éléments doivent être ciblés sur les activités de la fiche, certains d'entre eux ayant déjà été traités globalement à l'échelle de l'emploi dans le référentiel professionnel.</p>	
<p>Environnement de travail :</p> <p>Description des principaux éléments du contexte dans lequel se déroulent les activités, pouvant avoir des conséquences sur l'organisation et la réalisation du travail, sur les conditions de travail</p> <p>Exemples : travail en extérieur soumis aux intempéries, travail en flux tendus, conditions d'ambiance particulières (froid, humidité, bruit...)</p>	

³ Le terme « professionnel » est employé dans ce contexte pour désigner un titulaire de l'emploi visé par le diplôme.

Indicateurs de réussite :

Éléments observables ou mesurables permettant de considérer que le résultat du travail est conforme à ce que l'on peut attendre d'un professionnel titulaire de l'emploi.

Ces indicateurs permettent de situer la performance attendue du professionnel confirmé (niveau de maîtrise et de responsabilité dans l'atteinte du résultat). Les indicateurs soumis à beaucoup d'autres facteurs ou représentatifs à trop long terme du résultat du travail ne sont pas indiqués.

Exemples :

- respect du cahier des charges
- remise en état et rangement des locaux, du matériel et du chantier

Les indicateurs ne doivent pas être confondus avec les critères d'évaluation pour la certification, notamment parce qu'ils permettent de situer la performance d'un professionnel expérimenté - non d'un débutant - mais ils peuvent constituer des repères pour les formateurs dans la construction des grilles d'évaluation.

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Ensemble des savoir-faire techniques et pratiques mis en œuvre dans le travail et indispensable à la maîtrise des situations professionnelles de la fiche. Leur liste n'est pas exhaustive, elle correspond aux savoir-faire identifiés par l'analyse du travail.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les risques encourus à son poste de travail - assurer la maintenance et l'entretien du matériel - enregistrer les données liées à la conduite de la production - prendre en compte les conditions météorologiques - effectuer un traitement phytosanitaire - effectuer le réglage des machines... 	<p>La liste des savoirs qui figure dans cette rubrique est constituée à partir des données recueillies au cours des entretiens. Il s'agit des savoirs qui ont été cités par les titulaires des emplois et par leurs supérieurs hiérarchiques.</p> <p>Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de tous les savoirs mobilisés dans l'activité professionnelle ni du résultat d'un travail de didactique.</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Ces savoir-faire, en général complexes, demandent du temps et de l'expérience pour être acquis en totalité. Leur maîtrise distingue souvent le professionnel expérimenté du débutant.</p> <p>Le plus souvent, seules les bases permettant de développer ces savoir-faire pourront être acquises en formation. Ces savoir-faire ne sont pas visés par l'évaluation en formation. Ils peuvent servir de repères pour la VAE.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaborer de nouvelles recettes, faire évoluer la gamme de produits - anticiper les accidents de fabrication - détecter rapidement les animaux présentant un potentiel - adapter les prestations aux évolutions de la clientèle... 	<p>Ensemble d'attitudes, de savoir-être qui interviennent dans l'activité et participent de la compétence globale. Seuls les éléments essentiels pour la maîtrise des situations professionnelles sont indiqués dans cette rubrique.</p> <p>Attention : cette rubrique ne décrit pas des aptitudes ou des qualités personnelles, éléments qui ne sont pas retenus dans les diplômes du MAAP.</p> <p>Les comportements professionnels peuvent être développés par la formation ou par l'expérience.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - veiller en permanence à la sécurité - être attentif aux souhaits des clients - faire preuve de rigueur à toutes les étapes du process - veiller au respect des délais...

Annexe 3 : Fiche modèle d'UCARE

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

BP Responsable de chantiers forestiers

UCARE X :		
OT : à compléter		
<p><i>Les éléments constitutifs de l'UCARE : objectifs à évaluer, points et attendus, sont élaborés par le centre de formation et présentés dans les tableaux ci-dessous.</i></p> <p>Prescription : L'UCARE est évaluée en situation professionnelle.</p>		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
<p style="text-align: center;">Objectifs de raisonnement ou de réalisation</p> <p style="text-align: center;">OI 1 OI 2 ...</p>		
<p>OI x : Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation</p>	<p><i>Dans une situation, définie par l'équipe pédagogique à partir des éléments ci-dessous, on attend de la personne évaluée :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'elle diagnostique la situation concernée - qu'elle propose une action appropriée - qu'elle en développe les différentes implications 	
	Descriptif de la situation	Attendus